



CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT DU CAMEROUN

N° 25-00337 /AD/CAA/DG/DAG/SDAAB/SM/NEJ

Yaoundé le 05 NOV 2025

ADDITIF N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25-00739/AONO/CAA/CIPM/2025 DU 02 OCTOBRE 2025 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) informe les soumissionnaires au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°25-00739/AONO/CAA/CIPM/2025 du 02 octobre 2025 relatif à la souscription d'une police d'Assurance flotte Automobile à la Caisse Autonome d'Amortissement, que les modifications suivantes sont apportées audit dossier :

➤ **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

Au lieu de :

La quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA** payable dans le compte **N°33 59 88 60001-94** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC.

Lire plutôt :

La quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** payable dans le compte **N°33 59 88 60001-94** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC.

Au lieu de :

21.1	<p>Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la Commission de Passation des Marchés de la CAA le 11 novembre 2025 dans la salle de réunion sis au 5^{ème} étage de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai à Yaoundé à partir de 15 h 00 heure locale en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p> <ul style="list-style-type: none">L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics accompagnée du récépissé de consignation délivré par la CDEC ou le non-respect des
------	--

	<p>modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec l'objet de l'Appel d'Offres concerné est considérée comme absente ; • Une caution de soumission produite par une compagnie d'assurance pour son propre compte dans le cadre de cet Appel d'Offres n'est pas admise. <p>Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 80 points sur 100 seront ouvertes par la même Commission à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique.</p>
--	---

Lire plutôt :

21.1	<p>Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la Commission de Passation des Marchés de la CAA le 11 novembre 2025 dans la salle de réunion sis au 5^{ème} étage de son immeuble siège, Boulevard du 20 Mai à Yaoundé à partir de 15 h 00 heure locale en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics accompagnée du récépissé de consignation délivré par la CDEC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre ; • Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec l'objet de l'Appel d'Offres concerné est considérée comme absente ; • Une caution de soumission produite par une compagnie d'assurance pour son propre compte dans le cadre de cet Appel d'Offres n'est pas admise. <p>Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 84 points sur 100, soit 11 OUI/13 seront ouvertes par la même Commission à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique.</p>
------	---

Le reste sans changement.

AMPLIATIONS :

- MINMAP ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Pdt/CIPM /CAA;
- Chrono/Archives.

